

## Mot de la Mairesse

En tant que mairesse, je reconnais que la municipalité de Val-des-Lacs a la responsabilité de contribuer de façon significative à la qualité de vie de la communauté, ainsi qu'à son épanouissement social et culturel. Par le fait même, elle se doit de créer des conditions favorables à la vie artistique, en facilitant l'accès à des biens et à des services culturels riches et prometteurs. Elle doit également se soucier de préserver son patrimoine naturel et son histoire.

En novembre 2007, la municipalité entreprenait l'élaboration de sa politique culturelle. Plusieurs raisons motivaient une telle démarche, notamment la volonté des élus municipaux de se questionner quand aux actions déjà entreprises par la municipalité en matière culturelle. Celle-ci avait pour but de dégager des pistes d'interventions, d'augmenter la qualité de vie de ses citoyens et créer un milieu culturel fort et structuré pour les années à venir. Depuis le tout début, la municipalité a manifesté sa volonté d'associer le milieu culturel à la vie des Vallacquoises et Vallacquois. Le Comité de la culture a permis d'assurer la visibilité et le rayonnement de notre richesse artistique sur l'état de la situation. Suite à cette réflexion, le Comité a pu valider certaines orientations et nuancer divers éléments de la politique culturelle de Val-des-Lacs.

Ayant franchi toutes ces étapes, le projet prend de plus en plus les couleurs de notre municipalité pour devenir la politique culturelle de Val-des-Lacs.

En terminant au nom du conseil municipal, il me fait plaisir de vous offrir une première édition de cette politique culturelle. Ce document constitue un engagement à soutenir la politique culturelle.

---

Berthe Bélanger, mairesse



## Mot de la Présidente du Comité de la culture

Respect..., respect de ce qui fut, respect de ce qui est, ouverture respectueuse sur ce qui sera. Voici en résumé l'esprit présent tout au long de la création de la politique de la culture de Val-des-Lacs.

Enchâssée dans les montagnes, entourée de lacs, la municipalité de Val-des-Lacs a tout ce qu'il faut pour inspirer les artistes quelle que soit leur discipline.

La politique confirme le désir des élus de faire une place de choix à tous les créateurs et de les voir de plus en plus nombreux dans la municipalité.

Tous les membres du comité ont réfléchi sur les valeurs à prôner. Ils ont écouté des experts, lu des documents, discuté entre eux, et confié à mesdames Marie Bineau et Geneviève Mercure le soin de traduire les idées débattues en une politique réaliste et accessible reflétant bien la couleur du milieu. Politique qui devrait conduire à des projets de plus en plus concrets mettant la municipalité en valeur tout en lui permettant de conserver son patrimoine spécifique. Le premier jalon est posé... à nous tous de faire de cette politique un tremplin!

Un merci à tous ceux et celles qui ont mis le meilleur d'eux-mêmes dans cette réalisation du Comité de la culture.

---

Lise Audy Aubertin, présidente du comité



## Avant-propos

Au tournant du vingt et unième siècle, la petite communauté de Val-des-Lacs prend résolument en mains son devenir. Empreinte de son passé traditionnellement basé sur des activités rurales et touristiques saisonnières, la municipalité s'engage dans la contemporanéité sur la pointe des pieds afin de préserver ce passé tranquille d'abord et par la suite consciente de ses acquis, la municipalité vise à témoigner de son ouverture vers l'autre c'est-à-dire : *prendre sa place en tant que territoire particulier en sol québécois*.

Du désir d'actualiser son destin, Val-des-Lacs entreprend sa longue quête en gardant présente dans sa mémoire l'histoire de sa fondation par des pionniers courageux venus travailler la terre insoumise et tirer profit des grandes forêts. Dans la même foulée, Val-des-Lacs se souvient de l'apport important du tourisme saisonnier qui amène dans ses bagages ses habitudes sociales, sportives et culturelles.

Les ingrédients sont au rendez-vous afin de poser les premiers gestes qui marqueront l'élan qui suscite la mise en œuvre de manifestations à caractère culturel. Jusqu'alors, cet élan est porté par le bénévolat qui agit particulièrement dans le dessein de soutenir le milieu paroissial.

Le premier geste citoyen à caractère municipal est posé au mois de mai deux mille quatre lorsque le Conseil municipal de Val-des-Lacs engage une agente culturelle. La table est mise pour arrimer notre communauté au reste du Québec. Il faut savoir que la province, par les voix du ministère des Affaires municipales et du ministère de la Culture et des Communications publie dès mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept, des guides destinés aux municipalités<sup>1</sup> afin que ces dernières s'affairent à élaborer une politique culturelle aux couleurs de leurs particularités. «En décidant de doter la municipalité d'une politique culturelle, le conseil municipal montre l'intérêt qu'il accorde à la vie culturelle sur son territoire et indique qu'il entend intervenir dans l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population»<sup>2</sup>

En deux mille six est né un comité culturel composé : de représentants municipaux, de l'agente culturelle à l'emploi de la municipalité, de la bibliothécaire, de citoyennes ayant œuvré dans l'organisation de manifestations culturelles, d'artistes ainsi que d'une représentante de la Fabrique de la paroisse de Saint-Agricole. Ce comité culturel se réunit afin de mettre sur pied les fêtes 2007. Dès les premières rencontres en vue de la planification culturelle des fêtes, l'ensemble du comité discute sur l'élaboration d'une politique culturelle pour notre municipalité.

Ainsi le comité n'a pas hésité à recourir aux services du Conseil de la culture des Laurentides, par sa directrice Madame Carole Maillé, afin de procéder à l'élaboration d'une politique

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Québec : Guide d'élaboration et mise en œuvre d'une politique culturelle municipale, 1997.

<sup>2</sup> Idem page 1.

culturelle selon les règles de l'art. Aucune hésitation à reprendre, pour le bénéfice de cet exercice, les propos de Madame Nicole Meloche, conseillère municipale à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts : «...l'exercice nous a permis de plonger dans le passé tout en ayant le sentiment de contribuer à l'avenir de notre Ville. Nous avons ainsi pu prendre conscience des richesses qui font partie de notre environnement et notre patrimoine collectif».<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, Meloche, Nicole : Politique culturelle de Sainte-Agathe-des-Monts, Mot de la présidente du comité de la politique culturelle, février 2007, page 4.

## CHAPITRE 1

### L'histoire de Val-des-Lacs<sup>1</sup>

#### 1.1 L'époque des pionniers

Le nom de Val-des-Lacs a été choisi par les citoyens et accepté par la Commission de toponymie du Québec en 1967. Jusqu'alors, la municipalité portait le nom de Saint-Agricole du nom de la paroisse qui dans le passé assurait le lien entre les nombreux lacs sur son territoire.

Saint-Agricole reçoit ses premiers défricheurs en 1865. Ce sont surtout des compagnies de bois qui obtiennent des concessions de coupes. Des chemins sont ouverts, des ouvriers viennent y travailler.

En 1880, le Canton Archambault est subdivisé en rangs et en lots. Le curé de Sainte-Agathe-des-Monts amène les premiers habitants sur les terres de la nouvelle colonie.

En 1884, la première chapelle est érigée. Les colons en font la demande au curé de Sainte-Agathe-des-Monts qui les aide dans ce projet. La première mission est ainsi créée. Le curé Antoine Labelle offre aux colons, en 1887, une cloche de trois cents livres.

Les habitants de Saint-Agricole se sentent en marge du développement des Hautes Laurentides puisqu'il n'y a pas de route qui relie la paroisse aux municipalités environnantes et que le train du Curé Labelle se construit sur la ligne Sainte-Agathe et Saint-Faustin.

En 1907, les colons obtiennent de l'archevêché le service d'un premier pasteur. Le développement de la paroisse tourne beaucoup autour de la succession de curés et de chapelles.

#### 1.2 La vocation touristique

C'est vers les années 1920 que débute l'activité touristique dans la paroisse de Saint-Agricole. La venue de villégiateurs permet, durant la saison d'été, une certaine croissance économique. Les touristes ont des besoins multiples que les colons rendent avec plaisir comme : les produits laitiers, les petits fruits sauvages, le bois de chauffage, la glace, l'aide ménagère, la construction de maisons, et assurent souvent le transport vers les gares de Sainte-Agathe et de Saint-Faustin.

Les touristes sont propriétaires de «camps», petites maisons rudimentaires sans eau courante ni électricité. Ces touristes s'installent surtout autour des lacs puisque les activités familiales sont principalement : la baignade, les promenades en chaloupe ou en canot ainsi que la pêche à la truite. La beauté du paysage et la pureté de l'air incitent les villégiateurs aux grandes

---

<sup>1</sup> Comité de l'album souvenir de Val-des-Lacs, Édition La Plume d'Oie, Cap Saint Ignace, 304 pages.

promenades à pied. Durant la saison d'été, la population double en nombre. L'attrait que Saint-Agricole exerce sur les touristes fait en sorte que des maisons de pension reçoivent des vacanciers qui recherchent le plein air. Peu à peu des chalets sont construits pour la location, augmentant le nombre de villégiateurs. Le besoin collectif d'activités se fait sentir de plus en plus. Dans les années mille neuf cent quarante et cinquante, la salle municipale servira en plus de salle de réunions du conseil municipal, de lieu de rencontres pour des projections cinématographiques et des soirées de bingo.

### 1.3 La vie sociale et culturelle à Saint-Agricole

Dès mille neuf cent trente-sept, les résidents permanents se dotent d'un Cercle des Fermières. Les activités sont multiples. Il y va de conférences sur l'éducation des enfants, de cours sur l'alimentation, l'artisanat, la couture et la culture des jardins.<sup>2</sup>

### 1.4 La vie sociale et culturelle dans le Saint-Agricole moderne

Succèdent au Cercle des Fermières, qui a cours pendant plusieurs décennies, les regroupements de femmes tels : l'AFEAS et l'Atelier qui permettent aux femmes de faire parfois de l'artisanat.<sup>3</sup>

### 1.5 La vie sociale et culturelle à Val-des-Lacs: la période contemporaine

Outre les loisirs qui ont cours depuis l'arrivée des premiers villégiateurs, c'est en 1977 que naît la bibliothèque de Val-des-Lacs. C'est le premier véritable organisme à caractère résolument culturel qui prend racine dans la municipalité. Le journal Le Villageois sera édité durant deux années soit les années mille neuf cent quatre-vingt-trois et quatre-vingt-quatre. Le contenu du journal couvrait tous les aspects de la vie vallacquoise et n'hésitait pas à accorder au patrimoine une place de choix. À la même époque, trois créations théâtrales sont présentées à la population. Des artisans potiers et verriers pratiquent leur métier au cœur de la municipalité. Des cours de peinture et des expositions contribuent à sensibiliser les citoyens aux arts visuels.

### 1.6 La vie sociale et culturelle à Val-des-Lacs : la période actuelle

L'année deux mille sept est une grande année pour la communauté de Val-des-Lacs. La planification est élaborée en fonction des deux grandes sources de fierté, c'est-à-dire :

- Le Centième anniversaire de la paroisse de Saint-Agricole
- Le soixante quinzisième anniversaire de la municipalité

C'est l'année qui permet à tout citoyen de prendre conscience de son histoire et de son milieu de vie. En participant aux événements sociaux et culturels, les vallacquois témoignent du désir d'une identité solide. Le citoyen prend en main son devenir en s'impliquant dans diverses associations ou regroupements, tels :

- Faune et Flore de Val-des-Lacs

---

<sup>2</sup> idem, page 38.

<sup>3</sup> idem, pages 38 et 39.

- CCEPL (Comité consultatif en environnement pour les lacs)
- L'Atelier
- Rayon de soleil
- Comptoir alimentaire des Samaritains
- Le Bazar
- Vente de pâtisseries
- Carrefour famille
- Les Clubs de pêche

La fierté du citoyen se manifeste dans le fait qu'il est signataire de la Charte des paysages depuis novembre deux mille quatre. Il se sent respecté. Sa quête identitaire est reconnue lorsqu'il sait que son patrimoine environnemental et construit est protégé et qu'il pourra en jouir.

## CHAPITRE 2

### La culture d'aujourd'hui

#### 2.1 L'actualisation : ...de l'implication bénévole à la responsabilité municipale

En deux mille un, des dames bénévoles fondent «*Val-des-Lacs en musique*» afin de présenter aux citoyens des concerts classiques et populaires. L'objectif second de l'organisation est de remettre les bénéfices à des organismes de Val-des-Lacs dont la Fabrique de Saint-Agricole.

En deux mille quatre, c'est grâce à une subvention du Pacte rural que la municipalité peut engager une agente culturelle. Une planification d'activités culturelles sur toute l'année est maintenant possible. La connaissance du domaine des arts, la connaissance des organismes culturels gouvernementaux et «subventionnaires», la connaissance du réseau de la diffusion des arts, l'expérience de la pratique artistique sont des garanties de qualité pour la mise en marche de projets liés directement à la culture et au domaine des arts. Des spectacles de musique, des soirées conférences, des ateliers d'initiation au théâtre, à la danse, aux arts visuels, au chant, à la musique, sont offerts à la population. De même qu'en collaboration avec la bibliothécaire, des journées d'éveil à la lecture sont organisées. Lors des fêtes nationales et de la famille, des activités de peinture murale s'adressent particulièrement aux enfants. Il en est de même pour une initiation à la sculpture sur neige lors de fêtes villageoises durant l'hiver.

#### 2.2 Le partenariat : la clé

Un gouvernement municipal (comme tout gouvernement) ne peut à lui seul assumer toutes les dépenses relatives aux différents postes budgétaires.

Avoir recours au partenariat pour mettre en œuvre des projets culturels constitue la clé pour viser un essor véritable. La municipalité accède aux différents programmes gouvernementaux; c'est ainsi que Val-des-Lacs, par la subvention du Pacte rural, a embauché une agente culturelle afin de mettre sur pied des activités qui relèvent de son expertise. Les cours et ateliers, les expositions et les projets relatifs aux arts font partie de ce que l'agente assume.

- Les organismes tels : le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil de la culture des Laurentides, la Municipalité régionale de comté des Laurentides sont des instances «subventionnaires» qui collaborent principalement avec les agents culturels des municipalités car ils font partie du réseau et donnent la crédibilité nécessaire pour accepter les demandes de subventions.
- Les organismes privés, compagnies et commerces voient en l'agent une personne ressource directe.

- Le réseau des artistes de toutes disciplines artistiques préfère collaborer avec les municipalités par le biais de l'agent de liaison.
- Les artistes du milieu ressentent de la fierté lorsque la municipalité convient de l'importance d'offrir un éventail de services culturels de qualité aux citoyens.

### 2.3 Les activités artistiques et culturelles réalisées avec des partenaires

- Val-des-Lacs en musique
- Ici par les arts
- Les journées de la culture
- Les maisons disparues
- La soirée de la poésie
- Les phrases poétiques (hommage à Gaston Miron)
- Le symposium de sculptures
- Exposition avec des artistes et artisans locaux

### 2.4 Le domaine culturel : les personnes ressources à l'emploi de la municipalité

- Une bibliothécaire
- Une agente culturelle

### 2.5 Le patrimoine de Val-des-Lacs:

- L'église
- Le presbytère
- Le chemin de croix de l'église
- Les croix de chemin
- Les deux maisons de même type que le presbytère - corpus architectural (maison de Léo Bélair présentement Stéphane Gagnon, et maison de Rosaire Léveillé présentement Colette et Jean-Pierre Gagnon)
- Le cimetière actuel
- Le premier cimetière (les traces de l'emplacement et une stèle)
- L'emplacement de la première et de la deuxième chapelle (les traces des fondations)

### 2.6 Les équipements immobiliers

- L'église (transformée en Centre culturel et communautaire)
- Le presbytère (transformé en Centre culturel)

## CHAPITRE 3

### Les engagements

Les engagements auront comme effets de rassembler les gens et de bonifier l'image de Val-des-Lacs.

#### Premier engagement : le patrimoine

La protection et la mise en valeur du patrimoine de proximité :

- De l'église
- Du presbytère
- De l'ancien et actuel cimetière
- Des maisons ayant un héritage historique

#### Deuxième engagement : l'identité culturelle

Donner à Val-des-Lacs une image positive communautaire en identifiant de façon contemporaine et unifiée:

- Enseignes
- Signalisation des rues (nom)
- Lieux publics
- Commerces
- Identifier un ou des pôles culturels et en définir les utilisations

#### Troisième engagement : offre culturelle

Faciliter l'accès à la culture, aux activités et aux manifestations artistiques pour les citoyens jeunes et adultes par :

- Des cours
- Des ateliers
- Des expositions
- Des concerts
- Des spectacles
- Des échanges avec les artistes locaux
- Des échanges avec des artistes d'ailleurs
- Des symposiums
- Des appuis tangibles tels : valoriser l'innovation culturelle, sensibiliser le public à différentes formes d'arts et soutenir les artistes.

#### Quatrième engagement : l'accessibilité

Aménager des lieux propices à la production artistique :

- Un lieu d'exposition
- Un atelier polyvalent
- Lieux propices à l'initiation aux nouvelles technologies pour les citoyens jeunes et adultes
- Élargir la collection municipale de livres et d'œuvres d'arts
- Assurer la promotion des activités culturelles

#### Cinquième engagement : les alliances

Créer un réseau de partenaires avec :

- Le milieu scolaire
- Le milieu culturel québécois
- Les instances gouvernementales
- Les autres municipalités
- Les artistes locaux
- Les artistes d'ailleurs
- Des firmes, compagnies et commerces

#### Sixième engagement : l'application

- Assurer le suivi de la politique culturelle par le Comité de la culture
- Assurer la mise en œuvre des engagements par un plan d'action
- Promouvoir la politique culturelle

Val-des-Lacs reconnaît l'importance de son rôle dans le soutien aux créateurs, aux arts et à la culture. Faisant preuve de vision, elle prend des engagements fermes pour appuyer les arts et la culture, notamment en assurant la promotion des activités culturelles qui permettra son rayonnement.

*Nous remercions grandement les membres du Comité de la culture : Lise Audy Aubertin, Berthe Bélanger, Marie Bineau, Monique Bineau, Suzanne Cloutier, Guy Côté, Ginette Godon, Diane Pagé Lalonde, Geneviève Mercure, Lizette Piché, Ghislaine Poitras et Murielle St-Charles.*